

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Marché pour l'approvisionnement de civelles dans le cadre du programme de
repeuplement de l'anguille en France

Le soumissionnaire perçoit une somme de 350€ TTC /kg de civelles alevinées dans les lieux indiqués.

Il appartient à ce dernier de proposer le prix TTC au Kg de civelles **qu'il propose de percevoir à titre de rémunération déduction faite du prix versé au pêcheur** conformément aux dispositions de l'article 12 du CCAP. Ce prix est à inscrire dans le tableau ci-dessous.

1. Prix TTC à l'unité (Kg) de base :

Lots		
Prix TTC proposé Pour :	Lot n°1	Lot n°2
Pour 1 kg		

Identité du candidat :

Le :

Signature du candidat :